

## PRESENTATION DU PARC

Le Parc du Cézallier a été créé par Maurice Blanc en 1984. En 2012, ce dernier a été racheté pour devenir le Parc Animalier d'Auvergne. Depuis 10 ans, le Parc s'efforce à devenir un **acteur majeur dans la protection des espèces menacées**. Il a été reconnu **membre de l'EAZA** (Association Européenne des Zoos et Aquariums) en 2014, seulement 2 ans après sa reprise. Plus de 7 ans après, **le Parc a triplé sa fréquentation** (110 000 visiteurs en 2019 contre 38 000 en 2012).

En 2022, le Parc Animalier d'Auvergne devient officiellement une **entreprise à mission**. Ce statut créé en 2019 par la loi PACTE permet aux entreprises qui le souhaitent de se doter d'une raison d'être intégrant la prise en compte des **impacts sociaux, sociétaux et environnementaux** de leurs activités. La finalité est de concilier la recherche de la performance économique avec la contribution à l'intérêt général.

Le Parc Animalier d'Auvergne est **un acteur engagé dans la protection des espèces menacées**, c'est pourquoi **75% des espèces** du Parc font partie d'un **programme de reproduction européen (EEP)**. Le Parc est **coordinateur de deux EEP**, celui des takins et celui des goral, deux espèces très méconnues du grand public.

Nos efforts vers la protection de la biodiversité et des espèces menacées s'expriment également par le soutien financier au fonds de dotation **Play for Nature** que nous parrainons depuis de nombreuses années. Expert dans la recherche de **programme de conservation in situ**, Play for Nature a développé deux axes d'actions : le premier est la **sensibilisation du public** et son information vis-à-vis des actions de conservation qui existent dans le monde, et le deuxième est la **récolte de fonds** qui peuvent ensuite être reversés intégralement à différents programmes de conservation à travers le monde. Les programmes suivis ont toujours englobé à la fois la **faune sauvage** et la **biodiversité en milieu naturel**, sans jamais oublier l'**aspect humain**. Ainsi, c'est l'écosystème naturel dans sa globalité mais également les relations des programmes avec les populations autochtones qui sont pris en compte lors du choix. Chaque année, le Parc Animalier d'Auvergne collecte **plus de 100.000€** pour Play for Nature pour reverser à pour soutenir des organisations qui agissent directement dans le milieu naturel.

En 2021, le Parc a également encouragé la création de l'association **Science Nature** qui œuvre au développement de la connaissance sur de nombreuses espèces et à étudier leur **bien être** en parc zoologique via des notamment l'accueil de stagiaires en éthologie mais aussi en nutrition animal. En 2023, le Parc aura l'opportunité d'accueillir une thésarde qui va durant 3 ans étudier et participer à l'amélioration de la nutrition des pensionnaires du Parc.

## FICHE DE POSTE – STAGE 6 MOIS SERVICE PEDAGOGIQUE

### **Missions du stagiaire :**

- Animer nos activités (animations publiques, nourrissages privés, soigneurs d'un jour, ateliers scolaires, visites guidées...);
- Aide à la conception et réalisation des activités ;
- Préparation et réalisation des stages vacances ;
- Aide à la conception des différents supports pédagogiques ;
- Participer au maintien de la propreté du Parc (nettoyage des panneaux pédagogiques et vitres).

### **Profil recherché :**

- Diplômé(e) en biologie, animation nature ou pédagogie ;
- Le BAFA ou le BAFD (ou diplômes équivalents) est un plus ;
- Qualités pédagogiques et relationnelles avec tout public ;
- Très bonne expression orale et écrite ;
- À l'aise devant les visiteurs, même nombreux ;
- Personne dynamique, impliquée et force de proposition ;
- Capacité de travail en équipe et en autonomie ;
- Intérêt pour les espèces, leur environnement et leur conservation.

### **Conditions :**

- Stage rémunéré d'une durée de 6 mois
- Début du stage dès que possible ;
- Travail les week-ends et jours fériés ;
- Repas et hébergement non pris en charge ;
- Permis B et véhicule nécessaires ;

Au sein du Parc Animalier d'Auvergne, le projet principal du stagiaire consiste à intégrer et comprendre les informations sur les espèces présentes au Parc, ainsi que les notions de conservations et de sauvegarde des espèces menacées, pour les transmettre au public. En animant toutes les activités proposées par le Parc, la finalité du projet pour le stagiaire est donc d'être **capable de sensibiliser et véhiculer la philosophie du Parc en s'adaptant au public auquel il fait face** (enfants, adultes, familles, groupes...).

### **Contact :**

Clémence PLEUVRY – Responsable pédagogique

CV et lettre de motivation à envoyer par mail à : [recrutement@parcanimalierdauvergne.fr](mailto:recrutement@parcanimalierdauvergne.fr)